

CONTRAT DE BAIL COMMERCIAL

(Soumis aux dispositions de la loi 49.16)

Entre les soussignés :

Le Bailleur (Propriétaire) :

M./Mme :

Titulaire de la CIN N° :

Demeurant à :

Le Preneur (Locataire) :

M./Mme / Société :

CIN / RC N° :

Adresse :

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet et Destination des lieux

Le Bailleur donne en location au Preneur le local commercial situé à :

.....

Le local est destiné exclusivement à l'exercice de l'activité suivante :

..... Tout changement d'activité nécessite l'accord écrit et préalable du Bailleur.

Article 2 : Loyer et Dépôt de garantie

Le loyer mensuel est fixé à : MAD (Net de taxes), payable d'avance au plus tard le 5 de chaque mois.

Le Preneur a versé un dépôt de garantie (Caution) de : MAD. Ce montant sera restitué à la fin du contrat, sous réserve du règlement de toutes les charges (eau, électricité), impôts, et de la remise en état du local.

Article 3 : Durée du bail

Le présent bail est consenti pour une durée de (.....) mois/ans, prenant effet le / /

Le renouvellement, la résiliation et les conditions d'acquisition du droit au fonds de commerce sont régis par les dispositions de la loi 49.16 relative aux baux commerciaux.

Article 4 : Obligations du Locataire

- Le Preneur paiera tous les impôts, taxes (notamment la taxe professionnelle/patente) et charges inhérents à son activité commerciale.
- La sous-location, même partielle, est strictement interdite. La cession du droit au bail n'est autorisée que dans le cadre légal de la cession du fonds de commerce.
- Le Preneur ne pourra faire aucune modification de la structure du local sans l'autorisation écrite du Bailleur.

Fait à :, le : / /

Le Bailleur (Signature légalisée)

.....

Le Preneur (Signature légalisée)

.....